SSP - Ofi Invest ESG Actions Climat Europe

LU1985004966 K

Reporting mensuel au 30 mai 2025

Ofi invest Asset Management

Valeur liquidative : 1 752,49 €

Actif net total du fonds : 178 072 277,81 €

Évolution de la performance

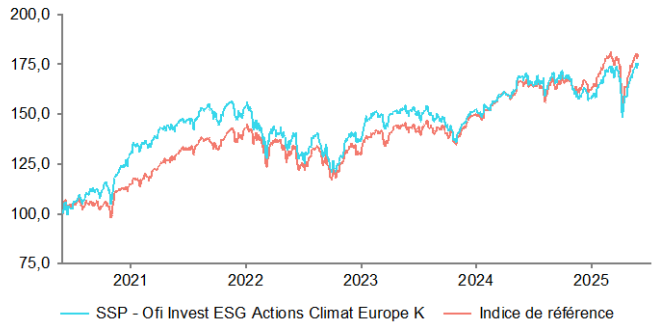

Le compartiment a fusionné en mai 2022 avec un compartiment (lancé en 2020) du fonds Aviva Investors – Climate Transition European Equity Fund, compartiment dont la performance est reflétée dans ce graphique.

Performances cumulées

	1 mois	Da*	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Fonds	5,5%	10,3%	3,7%	25,1%	74,8%	-	-
Indice de référence	4,7%	10,0%	8,4%	34,1%	79,1%	-	-
Relatif	0,8%	0,4%	-4,7%	-9,0%	-4,3%	-	-

* Da : début d'année

Performances annuelles

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	17,4%	18,5%	-11,6%	12,2%	3,9%
Indice de référence	-	-3,3%	25,1%	-9,5%	15,8%	8,6%
Relatif	-	20,7%	-6,6%	-2,1%	-3,7%	-4,7%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis. L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

Répartition par type d'instrument

Principaux indicateurs

Ratios (*)		1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Volatilité (%) (**)	Fonds	15,35	-	-	-	-
	Indice	15,31	-	-	-	-
Perte maximale (%) (**)	Fonds	-15,02	-	-	-	-
	Indice	-16,30	-	-	-	-
Délai de recouvrement en jours (**) (***)	Fonds	41	-	-	-	-
	Indice	Rec	-	-	-	-
Ratio de Sharpe (**)		0,03	-	-	-	-
Ratio d'information (**)		-1,21	-	-	-	-
Ecart de suivi (%) (**)		3,68	-	-	-	-

(*) Pas hebdomadaire, arrêté au dernier vendredi du mois
(**) Source Six Financial Information
(***) "Rec" : Recouvrement en cours

Date de création

15 septembre 2020

Date de lancement

15 septembre 2020

Le compartiment a fusionné en mai 2022 avec un compartiment du fonds Aviva Investors - Climate Transition European Equity Fund qui avait été lancé le 15 septembre 2020.

Forme juridique

SICAV de droit luxembourgeois

Catégorisation SFDR

Article 8

Libellé de la SICAV

SSP : Single Select Platform

Libellé du compartiment

Climate Transition European Equity Fund

Frais de gestion max TTC

0,5%

Devise

EUR (€)

Note ESG

Fonds	Indice/Univers
6,48	6,37

Couverture note ESG

Fonds	Indice/Univers
99,71%	99,03%

Orientation de gestion

L'objectif de ce compartiment est d'augmenter la valeur de l'investissement de l'actionnaire sur le long terme (5 ans ou plus), en investissant dans des actions de sociétés réputées répondre efficacement au changement climatique. Plus précisément, le compartiment investit dans des actions et des titres liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou exercent la plupart de leurs activités en Europe.

Indice de référence

MSCI Europe (dividendes nets réinvestis)

Durée de placement minimum recommandée

-

Profil de risque

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

SRI (Synthetic Risk Indicator) : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

Notation(s)

Six Financial Information

—

SSP - Ofi Invest ESG Actions Climat Europe

LU1985004966 K

Reporting mensuel au 30 mai 2025

Répartition par type d'actif (hors liquidité)

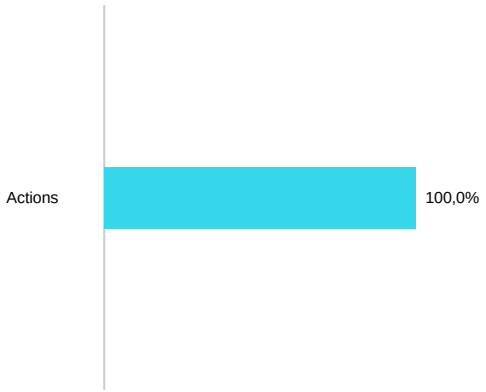

Répartition géographique

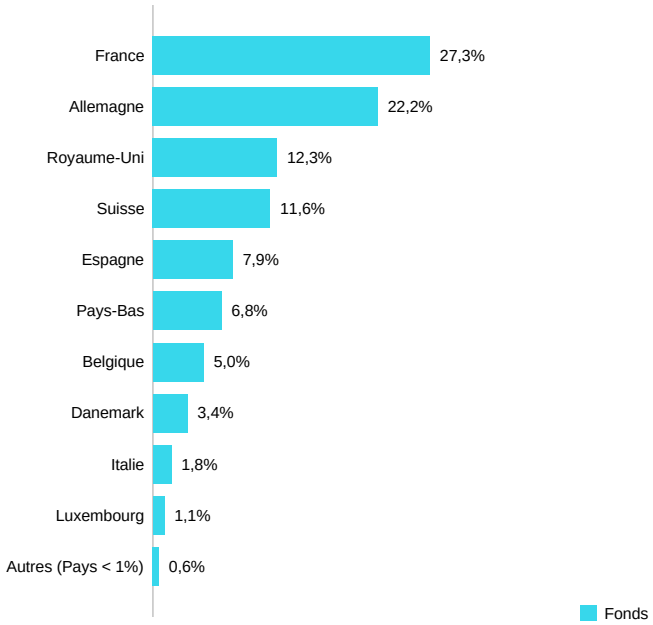

Répartition par devise

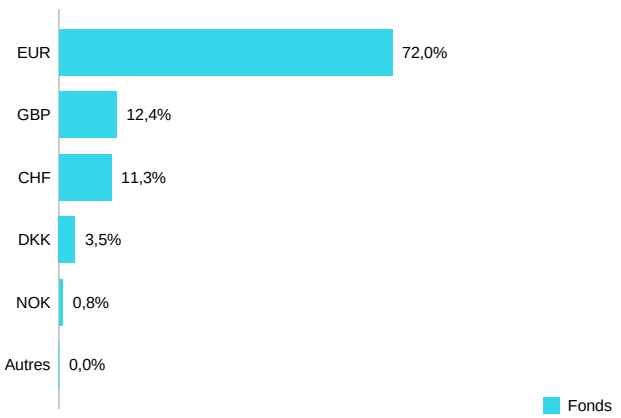

Répartition par secteur

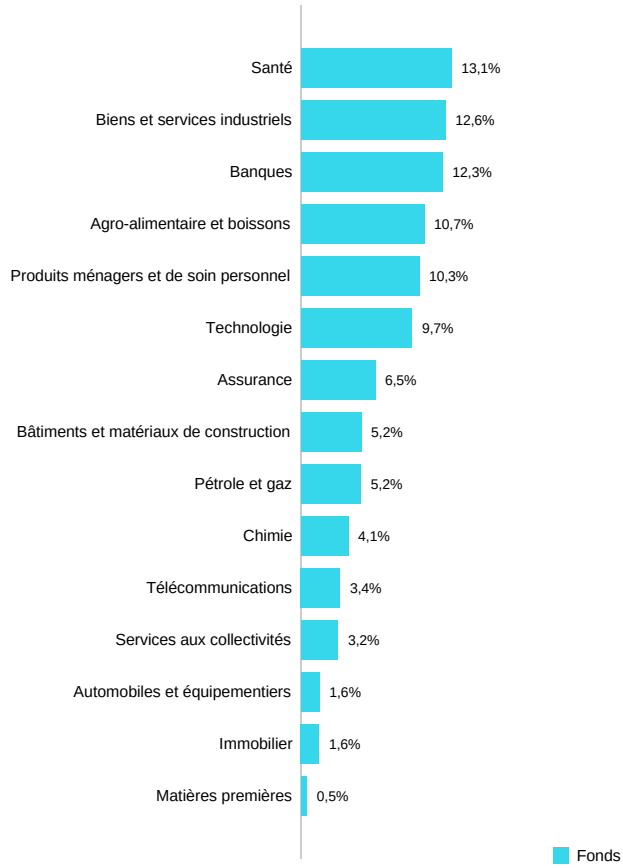

Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
NESTLE SA	Suisse	Agro-alimentaire et boissons	4,8%
ASTRAZENECA PLC	Royaume-Uni	Santé	3,7%
SAP SE	Allemagne	Technologie	3,6%
BANCO SANTANDER SA	Espagne	Banques	3,5%
DEUTSCHE TELEKOM AG	Allemagne	Télécommunications	3,4%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologie	3,4%
NOVARTIS AG	Suisse	Santé	3,1%
UNILEVER PLC	Royaume-Uni	Produits ménagers et de soin personnel	3,0%
KBC GROEP NV	Belgique	Banques	3,0%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Biens et services industriels	2,9%

Nombre total de lignes : 61

SSP - Ofi Invest ESG Actions Climat Europe

LU1985004966 K

Reporting mensuel au 30 mai 2025

Répartition par taille de capitalisation

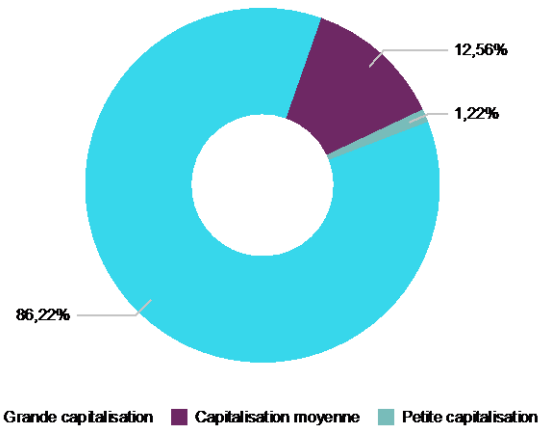

Grande capitalisation : sup. 10 milliards €
Capitalisation moyenne: entre 500 millions et 10 milliards €
Petite capitalisation : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transparisation.

Commentaire de gestion

Mai a très bien débuté avec la publication de créations d'emplois supérieures aux attentes en avril aux États-Unis, qui a éloigné la crainte d'une prochaine entrée en récession de la première économie du monde. Sur le front commercial, l'administration Trump a annoncé un accord avec le Royaume-Uni puis avec la Chine alors que l'envolée des taxes menaçait de bouleverser l'économie mondiale. L'embellie a été ensuite soutenue par le ralentissement de l'inflation en avril aux États-Unis, à 2,3% en rythme annuel, pour le troisième mois consécutif. Le rebond a cependant commencé à s'essouffler lors de la deuxième quinzaine de mai en raison des inquiétudes suscitées par la situation budgétaire américaine.
Dans ce contexte, les rendements obligataires à long terme se sont tendus, aux États-Unis, mais aussi au Japon et en Europe. Le rendement du Bon du Trésor américain à 30 ans a même dépassé brièvement le seuil des 5 % le 21 mai. Moody's a dégradé sa note sur dette souveraine américaine de Aaa à Aa1 tandis que le projet fiscal de Trump discuté au Congrès pourrait nettement aggraver le déficit public.
Vers la fin du mois, d'autres développements importants ont également eu lieu en matière de droits de douane avec la menace d'une hausse de 50% des taxes à l'encontre de l'Union européenne le 1er juin, finalement reportée au 9 juillet. Puis, un tribunal fédéral américain a annulé les tarifs douaniers "réciproques" de Donald Trump avant que la justice américaine ne suspende temporairement cette annulation.

En mai le fonds a généré une performance positive en absolu, supérieure à celle du MSCI Europe. Cela s'explique par une contribution positive de la sélection de titres, notamment au sein des secteurs de la finance (surpondération de Banco Santander, Caixabank, KBC Groep et BNP Paribas), de l'industrie (surpondération de Siemens Energy, Schneider Electric, Vestas Wind Systems) et des services aux collectivités (surpondération d'Acciona).

Sur la période nous avons vendu Neste.

Gestion

Victoria Richard

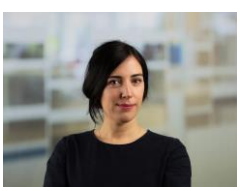

Frédéric Tassin

SSP - Ofi Invest ESG Actions Climat Europe

LU1985004966 K

Reporting mensuel au 30 mai 2025

Principales caractéristiques

Société de gestion	Ofi Invest Lux	Société de gestion par délégation	Ofi Invest Asset Management
Code ISIN	LU1985004966	Conservateur	Non Administré
Forme juridique	SICAV de droit luxembourgeois	Catégorisation SFDR	Article 8
Date de création	15 septembre 2020	Droits d'entrée max	5.0%
Durée de placement min. recommandée	Non Administré	Frais de gestion max TTC *	0,5%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance	Non
Investissement min. initial	Non administré	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,00% (Déc. 23)
Investissement min. ultérieur	Non Administré	Date de clôture exercice	Non Administré
Pourcentage d'OPC	Non Administré	Commissaire aux comptes	Non Administré
Ticker Bloomberg	AVCTEKA		
Indice de référence	MSCI Europe (dividendes nets réinvestis)		

Définitions

La **tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité).
Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La **perte maximale** (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

La **note ESG** est calculée sur 10 pour chaque émetteur qui comprend, d'une part, les notes des enjeux clés E et S et, d'autre part, les enjeux G ainsi que d'éventuels bonus/malus.

Environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts.

Social : salariés, clients fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impacts environnementaux, lutte contre la corruption ...), capital humain, chaîne d'approvisionnement, produits et services.

Gouvernance : structure de la gouvernance, comportement sur les marchés.

Contacts

Ofi Invest Asset Management : 22, rue Vernier - 75017 Paris

Tel : 01 40 68 17 17

Email : service.client@ofi-invest.com

Information importante

Ce document d'information ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Il est établi par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92-12 - FR 1384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71.957.490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342.

Ce document ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre, il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les fonds présentés dans ce document d'information peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Le Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI/DIC) en anglais et en français, le prospectus, en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management www.ofi-invest-am.com. Le résumé des droits de l'investisseur ainsi que la politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-lux.com en anglais. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Ofi Invest Biodiversity Global Equity est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois d'OFI Lux, Global Fund, dont Ofi Invest Asset Management est gestionnaire par sous délégation.

Sources pour toutes les données : Ofi Invest Asset Management. Les OPC sous-jacents de la gamme Ofi Invest Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.